

Le point sur le DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Développement durable s'affiche désormais partout, ventant les actions de tout le monde, quelque soit le sujet : traction animale, label handicap, partenariat, compostage, commerce équitable, économie d'eau, énergie renouvelable, patrimoine, savoir-faire... Face à tous ces messages, difficile parfois de se représenter ce que signifie le développement durable. Et si on essayait d'y voir un peu plus clair, avant de nous y mettre nous aussi ?

La définition du développement durable date de 1987. Elle se définit ainsi : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Elle est le résultat d'observations et d'analyses d'indicateurs qui ont mis à jour les limites de notre modèle de fonctionnement humain. Ces indicateurs, d'ordre économique, social et environnemental, constituent les 3 piliers du développement durable sur lesquels toute action, voulant entrer dans cette logique, doit s'appuyer. **Le pilier que l'on connaît le plus est l'environnement, mais l'économie et le social doivent également être intégrés à toute réflexion.**



© A MAURIAT PICOU / HN

Orly de la Herpinière, Percheron noir présenté par le Haras national de Pompadour

Avant de passer à l'action, il est conseillé de faire un état sur les points que l'on souhaite améliorer, de **lister les avantages et les inconvénients avant et après le projet. Ce petit exercice**, qui peut sembler fastidieux lorsqu'on intègre des éléments environnementaux (quel impact cela va produire ?), sociaux (faut-il des formations, combien de temps cela va-t-il me prendre ? etc.) et économiques (combien cela va-t-il me

coûter, en combien de temps mon action va-t-elle être amortie, y a-t-il des répercussions sur d'autres postes de dépenses ? etc.), peut s'avérer utile pour évaluer les bienfaits que l'on peut en tirer, au-delà du but universel de la protection de la planète. D'autres arguments, si vous n'avez pas la fibre écologique ou si vous n'avez pas encore d'opinion sur la question, peuvent peut-être vous convaincre. Vous pouvez aussi faire un geste pour vous ! **D'un point de vue social** en améliorant les conditions de travail (plus de manipulation de produits chimiques, élimination de tâches chronophages...) ou en faisant bénéficier des personnes en situation précaire d'un accès à l'emploi ou encore en partageant votre savoir-faire. **D'un point de vue économique**, les actions purement écologiques nécessitent à l'heure actuelle un investissement plus coûteux (ne serait-ce parce que les technologies qui sont liées sont nouvelles) mais offrent en retour un amortissement plus intéressant au niveau des répercussions qu'elles peuvent apporter (économie d'eau, d'électricité, de chauffage, valorisation auprès d'une clientèle, du public, échanges, partenariats, aides au financement...)

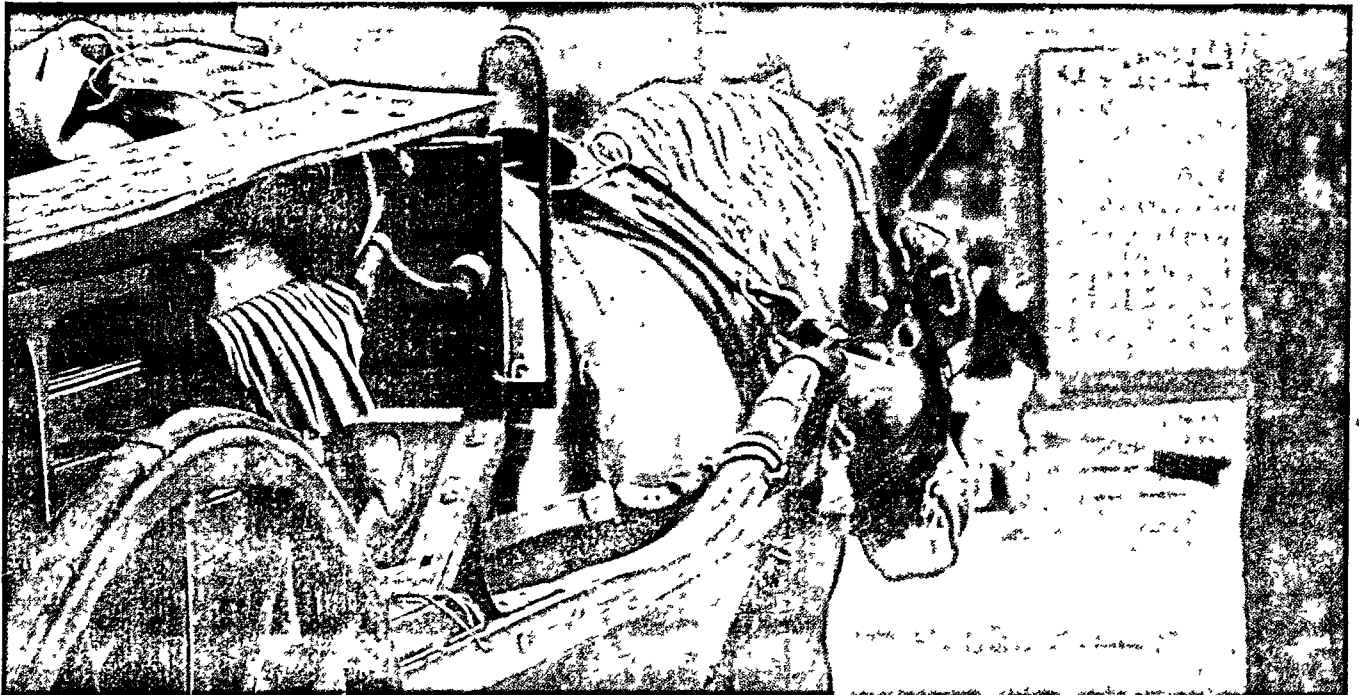
Alors dans quoi vous lancez-vous ? Pour illustrer, le Ministère de l'écologie a mis au point un cadre de référence qui propose 5 thématiques sur lesquelles les projets de développement durable peuvent se baser.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

La première thématique porte sur les énergies renouvelables utiles pour la production d'électricité comme les panneaux solaires, les éoliennes, ou pour le chauffage (chaudière à bois, à plaquettes, unités de méthanisation). Les politiques de transport font également partie de cette thématique : éco-conduite pour des économies de carburants, co-voyage, bilan carbone pour connaître les émissions de CO₂, bio-carburants de 2^{ème} génération, véhicules hybrides, électriques... sont des solutions qui peuvent être envisagées.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Cet axe, peut-être le plus vaste, peut trouver un sens au travers des mots clés suivants : déchets, espaces verts, paysages, patrimoine, sol, eau, biodiversité, sauvegarde. Cette thématique regroupe les actions permettant d'améliorer ou de sauvegarder l'environnement, compris au sens large, puisqu'il intègre l'eau, le sol, la faune, la flore mais aussi les paysages, le patrimoine bâti ou culturel. Vous voulez organiser des collectes spécifiques de déchets en vue d'un recyclage ? Vous réfléchissez au compostage de fumier de cheval ou à la récupération d'eau de pluie ? Vous êtes sur un site exceptionnel et vous envisagez de le valoriser ? Cette thématique est faite pour vous !



© LLUNAY / HNI

Cheval de trait breton en ville

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR L'ACCÈS À UNE BONNE QUALITÉ DE VIE

Les sujets de cette troisième thématique, assez variés, ont tous le même point commun : s'intéresser à l'amélioration des conditions de vie. Plus particulièrement visée ici, est la question de l'accès à différents services des personnes à mobilité réduite et de l'intégration dans les activités professionnelles ou de loisirs des personnes handicapées ou fragiles (comme l'équithérapie). Viennent se rajouter l'hygiène de vie (accès au sport, à la diététique) et le label HQE (haute qualité environnementale) pour les bâtiments ou les infrastructures équestres qui intègrent notamment des matériaux écologiques dans leur construction.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Cette quatrième thématique pose la question de la participation à la vie du territoire. Avez-vous des partenaires locaux avec qui vous montez des actions autour du cheval ? Accueillez-vous ou visitez-vous les maisons de retraite avec votre âne ou votre bon vieux cheval ? N'hésitez pas à vous impliquer dans la vie locale, vous pourrez valoriser votre activité et offrir à votre collectivité la possibilité de développer des actions originales, vous trouverez sûrement en retour des réseaux (compétences, financements) prêts à vous aider dans le montage de vos projets.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La dernière thématique vise à informer et sensibiliser, afin de favoriser des comportements socialement et environnementalement responsables. Pour illustrer, partagez vos expériences, vos actions de développement durable, utilisez de

préférence des produits labellisés ou provenant du commerce équitable, réduisez vos déchets dès l'achat en prenant garde à ne pas prendre des produits à emballages multiples, bref adoptez un comportement écoresponsable !

Si cette présentation peut vous sembler bien vaste, voire un peu fourre tout, détrompez-vous car la définition, telle qu'elle est posée, est volontairement ouverte afin **d'accueillir tout le monde et pour que chacun puisse l'adapter à ses besoins et à ses contraintes**. Il n'est d'ailleurs pas possible de tout faire, et tout ne marchera pas selon l'endroit où vous êtes. Il faut garder à l'esprit les deux mots qui composent ce concept : **le développement et la durabilité**.

Le développement est synonyme d'activité, de fonctionnement et de spécificité : comment décrire notre activité ? Peut-on revoir notre organisation ? Qu'est-ce qui nous distingue ? Pouvons-nous le valoriser ?

La durabilité est synonyme de limites, d'intrants et de sortants, de préservation, de qualité et de savoir-faire. Se pencher sur le bilan de ce que nous sommes nous interroge sur notre dépendance aux autres et la manière dont nous pouvons limiter notre impact sur la planète, développer une éthique, devenir à notre échelle une référence, et partager ce que nous sommes.

Pour que soyez définitivement convaincus qu'il faut vous lancer, et pour vous montrer que vous n'êtes pas le premier, nous vous avons préparé ce numéro qui représente, à nos yeux, une vitrine du développement durable : du très en vogue compostage du fumier de cheval à la sensibilisation environnementale via la traction animale, en passant par le rôle du cheval dans l'entretien du territoire ou comme liant social, nous vous disons : venez explorer ce nouveau numéro et ensuite... à votre tour ! ■

Angélique MAURIAT PICOU